



PROJET « FEMMES & COQUILLAGES – PHASE III »

Lieu : Delta du Saloum dans la région de Fatick / Casamance dans la région de Ziguinchor

Coordination : ICD Afrique, antenne du Saloum et de Casamance

Principaux partenaires :

- Parc National du Delta du Saloum et de la Basse-Casamance
- Direction des Aires Marines Protégées de Sangomar, Bamboung et d'Ufoyaal Kassa-Bandial

Populations bénéficiaires : Femmes organisées en Groupements d'Intérêts Economiques (GIE) des Communes de Dionewar, Palmarin, Toubacouta (Delta du Saloum) et des Communes de Mlomp et Enampore (Casamance)

Période de mise en œuvre : 2024-2027



Contexte du projet

Le projet « Femmes & Coquillages » Phase I et II a contribué à l'autonomisation des femmes bénéficiaires du Delta du Saloum depuis 2018, par le renforcement de leurs capacités dans les filières conchylicoles, ostréicoles et apicoles. ICD-Afrique a fait le choix de poursuivre ce projet, en s'appuyant sur les acquis des précédentes phases pour répliquer les bonnes pratiques dans de nouvelles zones d'intervention au Sénégal et renforcer les groupements de femmes existants par la diversification des AGR et la formalisation des circuits de commercialisation.



Objectif général

Renforcer la durabilité des filières conchylicole, ostréicole et apicole auprès des femmes du Delta du Saloum et de Casamance en introduisant de nouvelles activités pour diversifier leurs revenus et renforcer leur autonomisation, tout en préservant l'environnement et les ressources naturelles.



Programme d'actions

1. Renforcement de capacités des groupements de femmes existants

L'objectif est de pérenniser les acquis des phases précédentes du projet en consolidant les structures de femmes déjà existantes, notamment par l'alphabétisation, la formation en entrepreneuriat social et en finance pour les femmes bénéficiaires, afin que les activités génératrices de revenus soient un vecteur d'autonomisation.

2. Introduction du maraîchage, de la pisciculture et de l'agroforesterie

Pour prolonger les phases précédentes du projet, l'idée est de diversifier les revenus des femmes productrices de coquillages, déjà engagées dans le projet, en les formant aux techniques de maraîchage, de pisciculture et d'agroforesterie, et en créant des infrastructures de production.

3. Extension de la conchyliculture, de l'ostréiculture et de l'apiculture à d'autres régions du Sénégal

Le projet sera étendu à 6 nouveaux villages du Delta du Saloum et de la Casamance afin de répliquer les résultats obtenus au cours des deux phases précédentes du projet. Les femmes des nouveaux villages seront constituées en groupements et appuyées dans la mise en place de productions conchylicoles, ostréicoles et apicoles.

4. Amélioration des circuits de commercialisation des produits des femmes

Les groupements de femmes bénéficiaires seront épaulés pour promouvoir et vendre leur production en coquillage, miel, légumes, poissons. Les femmes seront ainsi formées sur les techniques de marketing et des partenariats avec des entreprises locales seront créés.



Budget

Budget estimé de l'action : 864 000 €.

Financier(s) potentiels	Montant sollicité (euros)	% du budget global
DCI Monaco	290 000	33.5%
AFD	419 000	48.5%
Fondation Good Planète	155 000	18%